

Recrutement dans le corps des maîtres-assistants des écoles nationales supérieures d'architecture

Concours externe

Groupe de discipline/discipline : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine
Profil n°24

Domaine(s) Fonctionnel(s) : *Enseignement supérieur - Recherche*

Emploi(s) Type : *Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B*

Localisation administrative et géographique / affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles
5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles cédex

Missions et activités principales :

Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er,2ème,3ème cycle ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants ;

En cycle Licence, il s'agira de mettre les acquis et la réflexion théorique sur sa propre pratique professionnelle au service de la pédagogie, d'intervenir dans les projets et le studios en s'insérant dans les équipes d'enseignants existantes ou en proposant de nouvelles thématiques et de nouvelles coordinations.

En cycle master, il s'agira de promouvoir un enseignement en phase avec les nombreuses problématiques qui surgissent dans le monde contemporain, en relation avec la nouvelle mobilité des étudiants (voyages, échanges internationaux, Erasmus, stages à l'étranger...) et d'encadrer des diplômés et des stages en correspondance avec cet enseignement.

En outre, il faudra s'inscrire dans une des thématiques de recherche du LéaV (le Laboratoire de recherche de l'Ecole d'Architecture de Versailles) et participer aux activités du laboratoire, sans oublier d'établir des liaisons entre ces activités de recherche et l'enseignement dispensé dans les trois cycles.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et à l'instauration du 3 5 8 ou LMD dans le cursus des études d'architecture ;

L'ENSA-V développe particulièrement la pratique opérationnelle notamment en cycle Master qui permet de mettre étudiants, enseignants et chercheurs en situation opérationnelle autour d'études et de recherches intéressantes des collectivités ou des bailleurs sociaux.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;

Mettre les acquis de sa propre pratique professionnelle et de sa réflexion théorique au service de la pédagogie.

Favoriser les rapprochements entre enseignement et recherche. Etablir des passerelles avec le milieu de l'enseignement supérieur. Construire des échanges avec des écoles étrangères. Trouver des partenariats avec des instances territoriales et des entreprises.

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

L'école est pleinement impliquée dans la formation à toutes les étapes du cursus y compris le doctorat en architecture.

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de l'école ;

Enseignement supérieur et recherche sont indissociables. Les enseignants praticiens sont systématiquement impliqués dans des innovations pédagogiques et/ou des actions de recherche.

<p>Compétences principales mises en œuvre :</p> <p>Compétences techniques :</p> <p>Praticien pouvant se prévaloir d'une œuvre de théoricien comme de critique. Bon pédagogue.</p>
<p>Savoir-faire</p> <p>Maîtriser les compétences présentées dans la rubrique précédente et avoir la capacité de les transmettre aux étudiants.</p> <p>Le candidat aura une solide expérience du projet et maîtrisera les multiples échelles de l'intervention architecturale contemporaine, pouvant aller de l'objet, de l'édifice à la ville et aux grands territoires.. Reconnu pour la qualité de ses réalisations comme de ses prises de positions, il devra se prévaloir et attester d'un ensemble significatif de publications.</p>
<p>Savoir-être (compétences comportementales)</p> <p>Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets. Être motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, etc.)</p> <p>Le candidat devra être capable de coordonner des équipes d'enseignants, d'établir des échanges avec des écoles étrangères comme avec d'autres partenaires extérieurs et de participer activement aux instances de l'établissement.</p>

<p>Environnement professionnel :</p> <p>Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :</p> <p>Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) occupe une situation géographique privilégiée au cœur de Versailles face au Château dans un environnement culturel et universitaire en plein essor : un nouveau PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) se crée en 2011 sur l'ouest du Grand Paris associant dans un projet d'institut l'ENSA-V, l'école nationale supérieure du paysage de Versailles et l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy.</p> <p>Le potentiel de l'ENSA-V, sa taille, ses réseaux la placent parmi les grandes ENSA (écoles nationales supérieures d'architecture) françaises de rayonnement international capables de contribuer à l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture dans notre pays. Elle délivre le diplôme d'Etat d'architecte, des masters spécialisés co-habilités avec l'université, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre et prépare également au doctorat en architecture partie prenante de la refonte du système français d'enseignement supérieur.</p> <p>L'école nationale supérieure d'architecture de Versailles favorise les innovations pédagogiques et le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain. Veillant à bien lier formation supérieure et recherche, elle développe également les pratiques opérationnelles favorisant la mise en situation des étudiants, des enseignants et des chercheurs.</p> <p>L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement et a fait le choix par ailleurs de fédérer l'ensemble de son potentiel de recherche et d'expérimentation en un seul grand laboratoire : le LéaV.</p> <p>Ses domaines d'excellence sont l'histoire de l'architecture et de la construction, la culture constructive et le développement soutenable, l'esthétique de l'urbanité contemporaine. Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain la Maréchalerie.</p> <p>Elle développe fortement son activité à l'international.</p> <p>Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :</p> <p>La recherche dans l'Ecole se structure désormais en un laboratoire autour de cinq thématiques :</p> <p>AM : HAUS - Actualité des modernismes - histoire, architecture, urbanisme, sociétés ; Ar-Techne - Architecture, Technologies nouvelles, espace ; CAT - Culture, architecture, technique ; ICADD - Innovation, conception, architecture et développement durable ; et Re-Map - Recherche, métropoles, architectures, politiques</p> <p>Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient un lien indispensable entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le laboratoire est le lieu d'accueil et de formation des doctorants.</p> <p>Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :</p> <p>Nombre d'enseignants dans la discipline : 15 titulaires et 15 associés.</p>
--

L'enseignement du projet à l'Ecole d'Architecture de Versailles se caractérise par deux cycles organisés de manière très différente. La licence est ainsi considérée comme un cycle d'apprentissage, tandis que la maîtrise s'affirme comme un cycle de remise en cause et d'ouverture au monde.

Chaque semestre du premier cycle se divise en deux parties : un enseignement long et individuel fondé exclusivement sur l'architecture et la construction, le « Projet » qui dure de 12 à 14 semaines, et un enseignement en équipe, intensif, pluridisciplinaire et expérimental, le « Studio » qui dure de 2 à 5 semaines. Chacun de ces enseignements s'organise autour d'une thématique très précise (une entrée qui permet aussi l'articulation de l'enseignement du projet aux autres enseignements dispensés dans l'école). Ainsi se succèdent des dispositifs pédagogiques fondés respectivement sur des objectifs très ciblés : l'espace, la structure, le programme, la matière, le site, l'habiter, la ville, le territoire, les nouvelles technologies, les équipements, le logement social...

Contrairement au précédent, qui propose des enseignements concernant toute une promotion, le cycle master laisse l'étudiant entièrement libre de ses choix. Il peut choisir parmi les nombreux enseignements contradictoires qui s'offrent à lui et qui cherchent à couvrir les problématiques émergentes, en trouvant parfois très loin son lieu d'expérimentation (Argentine, Brésil, Chine, Inde, Japon, Thaïlande...). Ces enseignements libres permettent à l'étudiant d'aller « naturellement » vers son PFE.

Liaisons hiérarchiques :

Cf. statut de l'établissement

Liaisons fonctionnelles :

Cf. statut de l'établissement.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Qui contacter ? (informations)

M. Vincent MICHEL, Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles
5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles cédex